



## Procès Verbal

Le dix-huit Décembre deux mil quinze, vingt heures, les membres du Conseil Municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis en mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur GAUDRAT Didier, Maire

Étaient Présents : GAUDRAT Didier - DARRAS David - CHASSAGNE Jean François - PISSOCHET France - VIGNE Olivier - LANGLOIS Michel - COMPAGNON Gilles - CARON ROBERT Marie Christine lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Absents Excusés : GILLES Xavier - GRUET Claire - GOURDON Catherine - MOULIN Ludovic

Absent : Néant

Démissionnaire : Françoise LEMAIRE - DABLEMONT Magali - RANDOIN Candice

Secrétaire de séance : VIGNE Olivier

Lecture est donnée du Procès-verbal de la précédente réunion, lequel est adopté à l'unanimité.

### **TARIFS ET CONDITIONS LOCATION SALLE POLYVALENTE A COMPTER DU 01 JANVIER 2016**

Suite à la proposition faite par les commissions ayant étudié le dossier « Salle Polyvalente », le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité accepte de fixer les tarifs de location de la salle polyvalente de la façon suivante à compter du 01 Janvier 2016 :

|                                  | Pour les gens<br>de<br>la<br>commune : | Pour les gens<br>hors commune : |
|----------------------------------|--|---------------------------------|
| week-end                         | 220                                    | 330                             |
| Week-end prolongé                | 380                                    | 480                             |
| journée en semaine               | 150                                    | 270                             |
| $\frac{1}{2}$ journée en semaine | 100                                    | 100                             |

Participation aux frais de chauffage : 0.17 €uro du KW

Acompte de 20 % à la réservation

Caution : 2 cautions devront être récupérées à la remise des clefs à compter du 01 Janvier 2016 soit : une de 300 €uros pour la salle et une de 200 €uros pour le ménage.

Pour les associations :

Gratuité une fois par an pour l'assemblée Générale

1 Week end gratuit par an

2me week end : payant sur la base d'une  $\frac{1}{2}$  journée en semaine soit 100 euros en 2016.

Les associations devront s'acquitter de la participation sur le chauffage que la salle soit gratuite ou payante.

Élus, membres du CCAS et Personnel communal : pas de changement soit 1 séance gratuite sur la durée du mandat + une deuxième au tarif d'une  $\frac{1}{2}$  journée en semaine.

## **VŒUX 2016**

*Sur la proposition de la commission « Environnement Cadre de Vie », le conseil municipal fixe la date de la cérémonie des vœux au dimanche 17 Janvier 2016 à 10 Heures 30 et accepte de financer tous les achats nécessaires à cette organisation.*

## **VENTE PEUPLIERS**

*Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité*

*AUTORISE Mr le maire à procéder au recouvrement de la somme de 1265 €uros à l'encontre de l'entreprise « Bois et Scierie du Bourbonnais » et ce suite à la vente des peupliers qui étaient autour de l'étang communal, et vers la station d'épuration de Coutant.*

## **TARIFS CIMETIERE ET HORAIRES D'OUVERTURE A COMPTER DU 01 JANVIER 2016**

*Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité décide de fixer les tarifs suivant pour le cimetière et ce à compter du 01 Janvier 2016 :*

### **Concessions :**

*Concession trentenaire : 100 €uros*

*Concession cinquantenaire : 150 €uros*

### **Columbarium :**

*Concession trentenaire : 800 €uros*

*Concession Cinquantenaire : 1000 €uros*

**Droit d'ouverture caveau et case de columbarium : 20 €uros**

**Taxe d'exhumation : 100 €uros**

**Droit de dépôt d'urne contenant les cendres sur monument funéraire : 50 €uros.**

*De plus le conseil municipal décide de fixer les horaires d'ouvertures comme suit à compter du 01 Janvier 2016 :*

*Du 01 Janvier au 31 mars inclus : de 08 Heures à 18 Heures*

*Du 01 Avril au 31 Octobre inclus : de 07 Heures à 21 Heures*

*Du 01 Novembre au 31 Décembre : de 08 Heures à 18 Heures*

**LA SEANCE EST LEVEE A 22 HEURES**